



الجمعية المغربية للتضامن والتنمية
Association Marocaine de Solidarité et de Développement

RAPPORT ANNUEL

2018

SOMMAIRE

Edito – Perspectives.....	2
Notre association.....	3
Nos interventions	3
Nos instances.....	4
Nos ressources humaines.....	5
Notre gouvernance.....	6
Nos programmes et projets.....	8
Nos interventions en lien avec le DAS santé	9
Axe 1 : tuberculose et développement.....	9
Axe 2 : VIH et développement	13
Nos interventions en lien avec le DAS renforcement institutionnel	19
Principales réalisations enregistrées en lien avec la santé.....	19
Principales réalisations enregistrées en lien avec le renforcement des capacités des associations et la démocratie participative.....	24
Nos interventions en lien avec le DAS plaidoyer	28
Nos interventions en lien avec le DAS droits sociaux économiques	32
Nos comptes de l’année 2018.....	34
Conclusion	48
Annexes	
Liste des abréviations.....	49
Organigramme	51

ÉDITO – PERSPECTIVES

C'est un honneur pour moi, en tant que président du Conseil d'Administration de l'Association Marocaine de Solidarité et de Développement, d'écrire ce mot introductif du rapport annuel 2018.

Au moment où AMSED souffle sa 26^{ème} bougie, nous sommes confrontés, en tant que communauté humaine et en tant que société civile, à des défis d'une extrême envergure, mais nous avons toutes les raisons de rester optimiste quant à l'avenir de notre association AMSED.

Face à ces défis, je vois tant d'exemples inspirants de citoyens et d'organisations de la société civile qui contribuent et se battent quotidiennement en faveur d'un monde plus juste, plus inclusif et plus durable ; AMSED existe pour renforcer et soutenir les citoyens et les organisations de la société civile qui entreprennent luttent pour un monde meilleur. Nous sommes d'abord et avant tout une association intermédiaire pour servir nos partenaires dans leur diversité géographique, thématique et organisationnelle. Leur renforcement est au cœur de notre identité et de notre action.

Pendant cette année 2018 nous avons procédé à la formulation de nos nouvelles priorités stratégiques. Pour cela, nous avons écouté avec attention les besoins, les aspirations et les recommandations exprimés par nos membres et nos partenaires. Nous espérons que l'orientation stratégique que nous avons établi pour la période 2019-2021 les passionnera, leur apportera du soutien et recueillera leur mobilisation. Nos membres et nos partenaires sont la source première de notre force pour accompagner la population cible.

Au moment où nous publions notre nouveau plan stratégique, nous pouvons être fiers de nos atouts. AMSED est forte d'un conseil d'administration multidisciplinaire et engagé, d'un groupe de membres diversifié et d'une équipe talentueuse aux manettes de notre bureau opérationnel. Nous sommes en mesure d'être audacieux et courageux face aux enjeux qui nous interpellent.

Nous allons continuer le travail important de renforcement, de rassemblement et de plaidoyer que nous effectuons pour la société civile depuis plus de deux décennies. Toutefois, nous avons aussi l'opportunité de nous attaquer à de nouvelles problématiques, de tester de nouvelles approches et d'engager de nouveaux partenariats pour améliorer encore l'action citoyenne et de la société civile. Tout en inscrivant la transparence, la redevabilité, l'inclusion et la diversité, dans notre propre fonctionnement à AMSED et dans notre travail avec la société civile et avec nos autres partenaires, nous travaillons à promouvoir, en général, ces valeurs.

Nous nous attèlerons à ce que AMSED soit juste, inclusive et durable, tout en travaillant à rendre le monde plus juste, inclusif et durable.

Solidairement vôtre,

EMBARK MOGHLI, Président du CA

NOTRE ASSOCIATION

NOTRE MISSION

Accompagner les organisations de la société civile pour une meilleure participation à la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques publiques.

NOTRE VISION

Devenir un acteur de développement fort, stable, financièrement viable, solidement implanté au Maroc et reconnu au niveau international, et fédérateur autour des idéaux de partage, de solidarité, d'équité et de justice sociale.

NOS DOMAINES D'INTERVENTION

Depuis 2014, l'AMSED a adopté une stratégie qui se base sur quatre domaines d'intervention :

1. Renforcement institutionnel
2. Droits socio-économiques
3. Santé
4. Plaidoyer

NOS INTERVENTIONS

Pour l'année 2018, l'AMSED a mené des interventions dans le domaine du renforcement institutionnel, du plaidoyer, de la santé et des droits socioéconomiques.

QUELQUES CHIFFRES

Programmes et projets

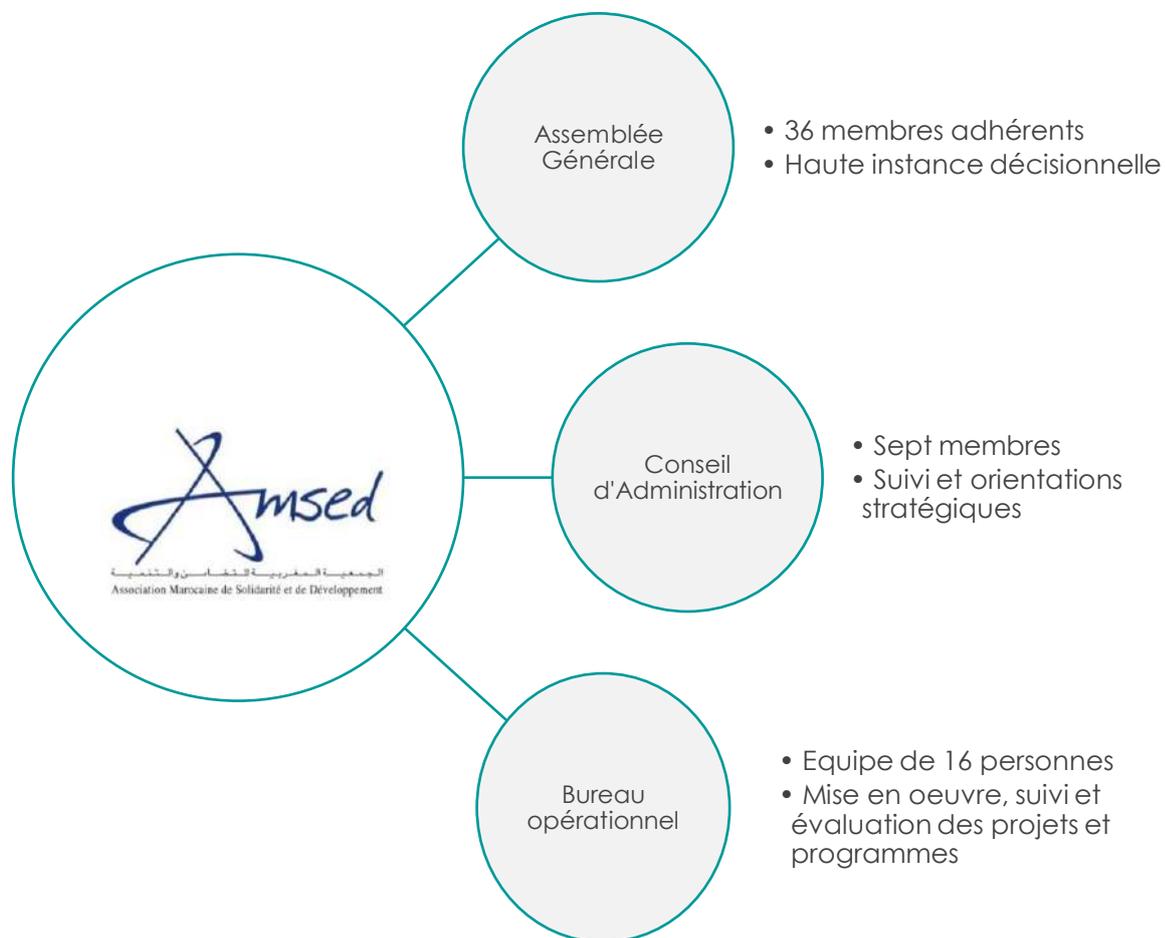
1 programme dans le domaine du renforcement institutionnel et plaidoyer

4 programmes et projets dans le domaine de la santé

1 projet dans le domaine des droits socioéconomiques

Plus de 157 partenaires de mises en œuvre

NOS INSTANCES



NOS RESSOURCES HUMAINES

Les ressources humaines ayant servi AMSED en 2018 se composent de neuf (9) personnes à titre de membres du Conseil d'Administration, de seize (16) collaborateurs du Bureau Opérationnel et de 36 membres bénévoles mobilisables en cas de besoin. Le tableau ci-dessous présente les membres du CA et du BO ainsi que leurs responsabilités (voir organigramme en page 57).

Membres du Conseil d'Administration	Membres du Bureau Opérationnel
Embark MOGHLI, Président	Mostafa Lamqaddam Directeur
Fatema MOSSDAQ, Vice-présidente	Issam Ouchen - Responsable de suivi-évaluation
Khalid El HAMMOUMI – Secrétaire général Jusqu'au 23/11/2018	Hajar CHEIKHI – Coordinatrice des programmes Santé
Zohra Lakriyach – Secrétaire générale A partir du 23/11/2018	Karima BENJELLOUN TOUIMI – Chargée de programme
Mourad Gourouhi – Trésorier Démission le 23/11/2018 Remplacé par M. Khalid El HAMMOUMI	Imane KHIYATI – Chargée de programme
Paulette BITTON – Vice-trésorière	Khadija TAHRI – Chargée de Programme
Mina AZIZI – Administratrice Démission 23/11/2018	Fatima Zahra Belghiti – Assistante de programme
Hamid BENCHRIFA – Conseiller	Karima BACHA – Chargée financière
Fatima CHAHID –Conseillère	Khadija HAKIM – Chargée administrative
	Mehdi BOUJEBHA – Gestionnaire de subventions
	Fatima Zahra CHARAF - Gestionnaire de subventions
	Hasnae Chachoui – Assistante administrative
	Rachid RHARRHAR – Agent d'appui
	Aicha EL HARTI – Agent d'appui
	Hassan DAOUDI – Agent d'appui
	Ahmed KEDDAR - Agent d'appui temporaire

NOTRE GOUVERNANCE

ASSEMBLEE GENERALE

L'Association est gouvernée par une assemblée générale constituée de 36 membres actifs et membres fondateurs.

Les membres se réunissent une fois par an et élisent un conseil d'administration tous les 3 ans. Lors des réunions ordinaires de l'AG, les membres :

1. Délibèrent sur les livrables du Conseil d'Administration qui leur soumet les comptes annuels audités par un expert-comptable, le rapport d'activités, les orientations stratégiques et les budgets prévisionnels ;
2. Fixent le montant des cotisations et autres contributions statutaires ;
3. Examinent, modifient, adoptent ou rejettent les propositions de modification du Règlement Intérieur et autres supports normatifs des structures internes de l'association proposés par le C.A. ;
4. Valident les nouvelles adhésions à l'association et se prononcent sur toute éventuelle exclusion d'un adhérent ;
5. Entérinent l'union avec d'autres associations ou dynamiques poursuivant les mêmes objectifs.

Réunie en session extraordinaire, l'AG peut délibérer et décider sur :

- I. La modification des statuts ;
- II. La dissolution de l'association.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration (C.A) est composé de six membres au moins et de douze membres au plus, élus pour un mandat de trois ans. Les membres du CA exercent leurs fonctions de façon bénévole.

Le C.A dispose de tous les pouvoirs nécessaires à la bonne marche de l'association. Il est notamment chargé de :

1. Désigner le Directeur de l'association et de superviser ses activités ;
2. Soumettre annuellement le rapport d'activité, le rapport financier, le plan d'action, le budget prévisionnel, le plan stratégique à l'Assemblée Générale ;
3. Proposer les nouvelles adhésions à l'association ;
4. Etudier & approuver les programmes d'action périodiques de l'Association ;
5. Prendre les mesures nécessaires pour mobiliser les ressources et trouver des financements et de nouveaux programmes ;
6. Assurer un suivi régulier des finances et de l'état d'avancement des activités de l'association ;
7. Assurer le respect des dispositions légales et des engagements contractuels de l'association ;
8. Evaluer régulièrement les activités de l'Association et procéder aux audits nécessaires à cet effet ;
9. Evaluer, examiner et assurer le suivi et la gestion des risques de toute nature que peut encourir l'association.

DIRECTEUR

Le directeur de l'Association est désigné(e) par le Conseil d'Administration. Cette désignation est soumise à la ratification de l'Assemblée générale.

Il/ elle prend toutes les mesures nécessaires pour mettre en œuvre les décisions du Conseil d'Administration et de l'Assemblée Générale. Il/Elle est l'unique responsable de l'organe opérationnel de l'Association. Il/Elle exerce les attributions qui lui sont attribuées par délégation.

Le Directeur ordonne et engage les dépenses. Il/ Elle constate les ressources de l'Association sur toutes leurs formes et les prend en charge au titre de l'exercice correspondant. Il/Elle décide de la meilleure gestion des fonds disponibles dans l'intérêt de l'Association et conformément aux directives du C.A, aux procédures de

l'association et aux engagements pris avec les partenaires financiers.

A la clôture de chaque exercice comptable, le Directeur établit un inventaire et un compte d'exploitation (compte de résultat) de l'Association.

Le Directeur établit, en outre pour le présenter au CA, un inventaire annuel, un rapport financier sur l'exercice écoulé et les rapports spécifiques éventuels sur les projets réalisés ou en cours de réalisation.

Il/ Elle propose, supervise et évalue le personnel de l'Association et fixe son traitement selon les politiques et procédures de l'association.

NOS PROGRAMMES ET PROJETS

Intitulé du programme/projet	Budget total	Date début	Date fin
Renforcement des capacités des OSCs: pour une meilleure participation civique au processus d'élaboration des politiques publiques et la mobilisation citoyenne	US\$ 746 475	01/09/ 2017	31/08/2020
Renforcement du Système de Santé (RSS) – Partenariat avec les OSC	€ 272 019	01/09/2016	31/08/2019
Appui à la réduction de la mortalité due à la tuberculose d'ici 2020	€ 369 207	01/01/2018	31/12/ 2020
Tamkine Migrants	€162 690	01/05/2015	30/04/2018
Accélérer la riposte pour lutter contre le VIH et mettre fin à l'épidémie de sida d'ici à 2030	€ 547 488	01/01/2018	31/12/ 2020
Opération de renforcement des capacités des animateurs et animatrices en matière de prévention sexuelle et reproductive (FASP, Sidaction)	MAD 231 700	01/09/2017	31/05/2019



NOS INTERVENTIONS EN LIEN AVEC LE DAS SANTE

Le profil épidémiologique de la santé au Maroc se caractérise par la coexistence de plusieurs maladies ayant des charges de morbidité lourdes, entres autres : i) les maladies transmissibles et particulièrement les IST et le VIH/Sida et ii) la tuberculose en général et particulièrement la tuberculose pulmonaire.

Bien que la lutte contre le VIH/sida et la tuberculose aient enregistré des avancées au niveau clinique, thérapeutique et préventif, des efforts restent à déployer pour réduire les facteurs de vulnérabilité qui augmentent le risque d'infection chez les populations les plus exposées et qui constituent le principal défi d'accès aux services de santé et sociaux au niveau national et local. Le renforcement des systèmes communautaires constitue un axe primordial, et ce dans l'objectif de renforcer la contribution de la société civile dans la réponse du fait de sa proximité avec les populations les plus exposées.

En tant qu'acteur associatif, l'AMSED possède des acquis considérables en matière de réponses communautaires VIH/Sida et tuberculose et d'exécution collaborative des programmes avec les associations locales. En effet, depuis 1996, l'approche de mise en œuvre de l'AMSED repose sur le partenariat permettant de travailler en réseau d'associations implantées dans plusieurs sites à travers le pays. Des plans d'accompagnement des associations sont mis en œuvre par AMSED afin de structurer les interventions communautaires menées dans le cadre des différents programmes santé de l'AMSED sous le concept de « **système communautaire** ».

Ayant développé une expertise dans la mobilisation et la constitution de partenariats, l'AMSED compte trois programmes de lutte contre le VIH/Sida et la tuberculose menés en partenariat avec le Ministère de la Santé et les organisations de la société civile et un programme de renforcement du système de santé qui vise à structurer et institutionnaliser la collaboration avec les OSC œuvrant dans le domaine de la santé à travers la composante communautaire.

PRINCIPALES REALISATIONS ENREGISTREES

AXE 1 : TUBERCULOSE ET DEVELOPPEMENT

Au Maroc, la tuberculose fait toujours partie des principales priorités du Ministère de la Santé. Malgré les efforts importants déployés pour la prévenir, la contrôler et la maîtriser, elle demeure un problème de santé publique avec 30 977 cas enregistrés en 2018. La conjugaison de l'approche médicale, multifactorielle et communautaire demeure ainsi la meilleure formule à exploiter dans le cadre de partenariats afin de maîtriser l'ensemble des déterminants de la tuberculose et agir efficacement.

Afin de réaliser les activités préventives inscrites dans notre agenda, AMSED a mobilisé 12 associations partenaires locales pour la réalisation d'actions de proximité en faveur de la population cible à travers l'approche communautaire.

a) **Activité de sensibilisation sur la tuberculose :**

Cette activité a pour objectif de sensibiliser les malades tuberculeux et la population générale autour de la maladie, la prévention, le test, le traitement et le soutien psychosocial.

L'activité a permis de créer une dynamique territoriale et une forte mobilisation de la société civile locale dans la lutte contre la tuberculose au niveau des zones à forte incidence en mettant en œuvre des activités de sensibilisation et d'éducation ainsi que des campagnes ponctuelles de vulgarisation étalées dans le temps et à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de lutte contre la tuberculose.

Les séances de sensibilisation ont permis l'identification de personnes leaders qui ont été intégrées dans le processus favorisant l'introduction de l'approche d'éducation par les pairs. Cette approche qui a été testée lors de certaines séances de sensibilisation a démontré son efficacité et sa pertinence par le nombre et la qualité des interactions des participants lors des séances.

Ces activités de sensibilisation ont permis de toucher un large public à risque marqué par la vulnérabilité, l'analphabétisme et la méconnaissance de ses droits et d'assoir des plateformes d'échange et de dialogue pour la levée des tabous autour de la tuberculose. Ainsi, près de 50% des personnes sensibilisées ont été accompagnées, orientées et référées vers les services adéquats par les agents communautaires. Un suivi rigoureux des patients référés et diagnostiqués tuberculeux est offert par les agents communautaires.

Résultats atteints :

12 associations locales ont intégré la sensibilisation sur la tuberculose dans leurs plans d'actions.

16 agents communautaires ont été mobilisés par les ONG de proximité, formés et coachés par l'AMSED.

16 995 personnes ont été sensibilisées sur la tuberculose, les modes de prévention et de contamination et l'observance au traitement.

b) **Activité de relance des malades tuberculeux en abandon de traitement :**

Cette activité a pour objectif d'améliorer l'observance au traitement chez les patients tuberculeux en abandon de traitement.

La stigmatisation et la discrimination figurent parmi les principales causes d'abandon de traitement des malades diagnostiqués tuberculeux.

L'activité de relance des patients en abandon de traitement requiert un savoir-faire particulier et une maîtrise des techniques de communication, de persuasion et de négociation nécessaires pour l'atteinte des résultats escomptés. Un travail de longue haleine est fourni par les agents communautaires pour faire adhérer les malades en abandon au traitement et leur redonner confiance dans le système de santé.

Le travail de proximité mené par les agents communautaires a permis une meilleure immersion dans le quotidien des familles et des patients tuberculeux et l'instauration d'un climat de confiance qui a

favorisé la récupération des patients en abandon de traitement vers les services de santé. Plus de 95% des malades récupérés ont achevé leur traitement sans récurrence minimisant ainsi le risque de contagion et de développement de la multi résistance au traitement.

On note également que les actions menées dans le cadre de cette activité ont contribué de façon significative à l'atteinte des objectifs nationaux fixés par le Ministère de la Santé. En effet, le taux de perdus de vue au niveau national a baissé de 10% en 2017 à 7,9% en 2018, et la contribution des ONG de proximité dans l'atteinte de cet objectif a été applaudie par le Ministère de la Santé à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de lutte contre la tuberculose.

Résultats atteints :

12 associations locales ont intégré le travail de proximité auprès des malades tuberculeux dans leurs plans d'action.

17 agents communautaires mobilisés par les ONG de proximité, formés et coachés par l'AMSED.

953 malades en abandon de traitement ont été récupérés par les ONG de proximité au niveau des services de santé pour reprendre leur traitement.

Baisse du taux de perdus de vue de 10% en 2017 à 7,9% en 2018.

c) **Activité de sensibilisation au dépistage de la tuberculose :**

L'objectif de cette activité est d'améliorer le dépistage de la tuberculose chez les sujets contact des patients tuberculeux.

Sensibiliser et détecter plus pour dépister, traiter et guérir plus, telle est la stratégie fixée par le Ministère de la Santé et adoptée par l'AMSED. La sensibilisation autour du dépistage a permis au cours de cette année la détection de la tuberculose chez près de 10% des personnes dépistées et par conséquent la réduction de la probabilité de contagion chez les sujets contacts.

Le taux de détection a augmenté durant l'année 2018 passant de 75% en 2017 à 85%, alors que le plan stratégique a tracé comme objectif l'atteinte d'un taux de détection supérieur à 90% à l'horizon 2021. L'atteinte de cet objectif requiert la multiplication et consolidation des efforts de l'ensemble des partenaires afin de toucher une plus grande masse de population n'ayant pas accès aux services de santé et caractérisée par la vulnérabilité.

La référence systématique des sujets contacts vers les services de santé et l'opérationnalisation du dépistage systématique de la tuberculose chez les nouveaux cas tuberculeux a permis d'augmenter la détection de la tuberculose et réduire par conséquent le nombre de décès liés à la tuberculose.

Résultats atteints :

12 associations locales ont intégré le travail de proximité auprès des sujets contact des malades tuberculeux dans leurs plans d'action.

17 agents communautaires ont été mobilisés par les ONG de proximité, formés et coachés par l'AMSED.

2296 sujets contact ont été mobilisés par les ONG de proximité et dépistés au niveau des services de santé.

Le taux de détection au niveau national de la tuberculose est passé de 75% en 2017 à 85% en 2018

Recommandations de l'axe 1/ Tuberculose et développement

La tuberculose demeure un problème majeur de santé publique au Maroc. La baisse lente de l'incidence de la tuberculose et la complexité des déterminants de la maladie se rapportant essentiellement aux conditions socioéconomiques demeurent les défis majeurs à surmonter par les organisations gouvernementales et les organisations non gouvernementales. Il convient de souligner, cependant, qu'un engagement politique au plus haut pour mettre fin à la tuberculose à l'horizon de 2030 est enregistré motivant l'AMSED à développer cet axe afin d'améliorer la prestation de services au profit des populations vulnérables. Pour ce faire nous préconisons :

- **Le lancement d'une campagne nationale de sensibilisation et de levée de fonds visant, à travers l'approche participative, à : i) sensibiliser et vulgariser autour de la tuberculose, ii) accompagner les communautés pour le changement comportemental, iii) chercher des financements pour la mise en œuvre et le développement de l'action de la société civile ;**
- **Le développement de l'approche multisectorielle en nouant des partenariats afin d'entreprendre des actions ciblant les déterminants de la maladie et en agissant ainsi sur l'ensemble des domaines, pas seulement, le domaine médical ;**
- **Le développement des activités conjointes de lutte contre la tuberculose et le VIH afin de garantir l'accès aux populations les plus vulnérables (femmes, enfants, prisonniers, toxicomanes, professionnelles du sexe) à des services intégrés et de qualité permettant de dépister plus et traiter plus**

Succès stories

LANCEMENT, EN PARTENARIAT AVEC LE MINISTERE DE LA SANTE DE LA PREMIERE ETUDE EXPERIMENTALE CONVENTIONNELLE QUI AURA POUR OBJECTIFS L'EVALUATION DE L'IMPACT DES PANIERS ALIMENTAIRES SUR L'ETAT NUTRITIONNEL DES PATIENTS TUBERCULEUX ET L'EVALUATION DU LIEN ENTRE L'OBSERVANCE DU TRAITEMENT ET LES PANIERS ALIMENTAIRES OCTROYES.

Succès stories

AMSED OBTIENT LE PREMIER PRIX DE LA SOCIETE CIVILE POUR L'ANNEE 2018, CATEGORIE DES ASSOCIATIONS NATIONALES POUR L'INITIATIVE « L'APPROCHE COMMUNAUTAIRE DANS LA LUTTE CONTRE LA TUBERCULOSE ».

AXE 2 : VIH ET DEVELOPPEMENT

Afin de réaliser les activités liées au VIH/Sida adoptant l'approche d'éducation par les pairs (EP), les ONG de proximité ont consacré le premier trimestre de l'année 2018 à l'identification, la mobilisation et la formation des éducatrices paires qui interviennent auprès d'une population clé en l'occurrence les professionnelles du sexe. La sélection des éducatrices paires (EP) est assujettie à des critères bien définis permettant de filtrer les meilleurs profils engagés dans la riposte au VIH et dotés de capacités communicationnelles et persuasives développées.

Le processus de sélection des EP a abouti au recrutement de 56 femmes pour lesquelles AMSED et ses associations partenaires ont investi dans la formation, le suivi et le coaching. Considérées comme porte-parole et véhiculeurs de l'image de l'association, ces éducatrices paires ont développé un sentiment d'appartenance et sont considérées comme des acteurs de changement.

PRINCIPALES REALISATIONS ENREGISTREES

a) **Activité de prévention informelle et formelle au profit des professionnelles de sexe :**

L'objectif de cette activité est de veiller sur l'offre du paquet minimum de services et corriger les informations et les pratiques erronées chez la population clés professionnelles du sexe.

Caractérisées par la vulnérabilité, et vivant dans le silence, entourées de tabous, les professionnelles de sexe sont considérées comme une population difficile d'accès nécessitant une intervention combinant entre la sensibilisation et l'éducation, l'appui médical et l'assistance juridique et psycho-sociale. En effet, à travers l'approche de prévention combinée adoptée visant à prévenir contre la transmission des IST et du VIH/Sida, une couverture d'une large population clé marquée par la vulnérabilité a été possible et un travail de proximité a été réalisé par les pairs.

Les professionnelles du sexe sensibilisées sur les IST et VIH/Sida ont bénéficié des orientations adéquates par les éducatrices paires. Il est à signaler que l'orientation d'ordre médicale domine mettant la lumière sur la proportion des

cas souffrant de symptômes et de malaises de santé non déclarés et traités multipliant ainsi le risque de contagion et de propagation des IST et VIH/Sida parmi la population. Également, les données démontrent que les PS sont souvent sujettes à des violences physiques, sexuelles et psychologiques et requièrent ainsi une orientation et un suivi des plus rigoureux leur permettant de surmonter les séquelles de la violence et sortir du cercle vicieux de la vulnérabilité.

Résultats atteints

7921 professionnelles du sexe ont été sensibilisées sur les IST et VIH/Sida par les ONG de proximité.

Orientation : 57% d'ordre médical, 22% d'ordre psycho-social et 21% d'ordre juridique.

13 600 prestations de service ont été offertes aux professionnelles du sexe par les ONG de proximité.

b) Activité de distribution des moyens de prévention (condoms et lubrifiants) :

Cette activité a pour **objectif** de veiller sur l'offre du préservatif et du gel lubrifiant chez la population clé professionnelles du sexe et leurs clients.

Le préservatif et le gel lubrifiant sont un composant primordial du paquet minimum des services de la prévention combinée comme il est aussi un service important pour accéder à la population clé. La distribution du préservatif et du gel lubrifiant parmi la population clé permet de favoriser l'adoption de pratiques saines et préventives, de minimiser les comportements à risque et de réduire les cas d'infection par les IST et VIH/Sida chez les clients et par conséquent chez la population générale.

Au fil de cette année, l'intervention des associations a ciblé les professionnelles du sexe et leurs clients qui ont bénéficié du service du préservatif et du gel lubrifiant accompagné par des séances informelles de sensibilisation et d'éducation sur les IST et le VIH/SIDA, les modes de prévention et le mode d'utilisation des préservatifs et gel lubrifiant afin d'observer des pratiques saines et sans danger.

Nous notons une croissance importante de la demande du préservatif et du gel lubrifiant par les professionnelles du sexe traduisant une prise de conscience de plus en plus accrue de l'importance de les adopter pour garantir des rapports sexuels sans danger. Les PS sont capables désormais de négocier et d'imposer à leurs clients le port du préservatif lors des rapports sexuels.

Résultats atteints :

379 488 unités de préservatifs ont été distribuées au profit des professionnelles du sexe et leurs clients.

44 807 unités de gel lubrifiant ont été distribuées au profit des professionnelles du sexe.

c) Activité de dépistage des IST et VIH/SIDA :

L'**objectif** de l'activité est de veiller sur l'offre du dépistage VIH chez la population clé professionnelles du sexe et la population générale.

Le dépistage est un des points faibles des réponses nationales au VIH et constitue un obstacle aux cibles ambitieuses des 90-90-90 de la stratégie mondiale d'accélération de la riposte au VIH adoptée par le Maroc. On estime que près de la moitié du nombre des personnes vivant avec le VIH ignorent leur statut sérologique avec une forte concentration de l'épidémie chez les populations clés et particulièrement les professionnelles du sexe, qui jouent un rôle important dans la dynamique de la transmission du VIH. Compte tenu de sa longue phase asymptomatique, l'infection par le VIH peut être révélée grâce au dépistage par des tests sérologiques rapides offerts par les associations partenaires avec l'appui du personnel de santé.

Afin de tester plus, dépister plus et traiter plus, des campagnes de dépistage ont été menées tout au

Résultats atteints :

17 campagnes de dépistage réalisées

4615 personnes mobilisées, sensibilisées sur l'importance du dépistage et testées dont :

1877 professionnelles du sexe testées.

30 cas positifs dont :

14 professionnelles du sexe,

08 clients des professionnelles du sexe et,

08 populations générales

Prédominance de l'infection chez la population âgée de 25 ans et plus (27 cas sur 30 notifiés).

long de l'année parallèlement au dépistage offert quotidiennement dans les locaux des associations.

Cette situation amène la réflexion sur la nécessité de cibler le dépistage d'avantage au profit des professionnelles du sexe et leurs clients en opérationnalisant le dépistage communautaire permettant d'apporter un service rapide et de proximité à une population difficile d'accès. Il s'agit également d'élargir le dépistage au profit de la population générale à haut risque d'infection (80%hommes) à en multipliant les compagnes de dépistage et en élaborant des programmes de prévention adaptés.

d) **Activité d'information et d'éducation thématique :**

Cette activité a pour **objectif** de renforcer les capacités des professionnelles du sexe en matière d'IST et VIH/SIDA.

Les séances éducatives ciblent les professionnelles du sexe les plus vulnérables mobilisées par les éducatrices paires pour leur offrir un cadre propice à l'amélioration de leurs compétences et capacités. Les séances d'information visent à acquérir et améliorer la qualité des informations médicales disponibles sur le VIH, les IST, la santé sexuelle et reproductive et la planification familiale.

Toutefois, un focus est mis sur d'autres thématiques qui permettent à ces femmes de renforcer leurs connaissances en matière de droits, d'égalité entre les sexes ou encore et de règles de sécurité et de protection physique leur permettant d'appréhender le monde extérieur mieux armées et outillées.

Le développement de l'esprit entrepreneurial et l'autonomisation chez les professionnelles du sexe sont également abordés lors de ces séances qui offrent aux femmes des techniques de recherche et gestion de l'emploi et de mise en place et gestion d'une AGR.

Les présentes séances ont permis l'identification de 10 femmes qui ont été encadrées par les associations partenaires et qui ont suivis des formations professionnelles dans la perspective de monter leurs propres projets.

Résultats atteints :

15 séances d'information et d'éducation ont été organisées au profit des professionnelles du sexe

Les capacités de 300 professionnelles du sexe sont renforcées

10 femmes ont bénéficié de formation professionnelle personnalisée

e) Activité de développement des compétences :

L'**objectif** est d'appuyer les professionnelles du sexe à améliorer leurs compétences et habilités pour une meilleure prévention contre les IST et le VIH/SIDA.

Parallèlement aux séances d'information et d'éducation, les séances de développement des compétences visent à développer les compétences personnelles des professionnelles du sexe nécessaire pour améliorer leur confiance et estime en soi afin de leur assurer une meilleure prévention contre les IST et le VIH/Sida.

Ces séances permettent aux femmes de développer leurs capacités communicationnelles, d'apprendre les techniques nécessaires pour vulgariser autour de leur situation, de faire valoir leurs droits et de plaider pour le changement en faveur d'une meilleure insertion dans la société et pour un accès équitable aux services de santé sans discrimination.

Grâce aux séances organisées, 40% des professionnelles du sexe formées ont intégré les associations partenaires, contribuent à la réalisation des activités liées au VIH/Sida et se mobilisent pour vulgariser autour de la question auprès de leurs confrères et du grand public dans leurs régions respectives.

Résultats atteints :

15 séances de développement des compétences ont été organisées au profit des professionnelles du sexe

Les compétences de 373 professionnelles du sexe ont été développées.

f) Activité d'accompagnement psychosocial et juridique des professionnelles du sexe :

L'**objectif** de cette activité est d'assurer l'accompagnement psycho-social des professionnelles du sexe et des personnes vivant avec le VIH.

En répondant à un besoin prioritaire pour les professionnelles du sexe pour leur apporter confiance et résolution aux problèmes de violences basées sur le genre vécues sur le terrain, des séances d'écoute et d'orientation sont organisées permettant de renforcer leur estime de soi et lutter contre toute forme de stigmatisation.

Ces séances d'écoute et d'orientation sont organisées par des assistantes sociales qui suivent des formations continues leur permettant d'approcher une population vulnérable souffrant de stigmatisation et de rejet. Cependant, la référence des professionnelles du sexe écoutées vers les services adéquats se heurte à la non-collaboration des psychologues, coachs et juristes appelés à accompagner les professionnelles du sexe orientées. Cette réalité, présente essentiellement dans le milieu rural, met en relief la stigmatisation et la discrimination continues endurées par cette population qui ne bénéficie pas de ses droits les plus élémentaires.

Résultats atteints :

79 professionnelles du sexe ont bénéficié des séances d'écoute et d'orientation par les assistantes sociales

g) Activité d'intégration des séances de prévention contre le VIH-SIDA dans le programme national d'alphabétisation :

L'objectif de cette activité est de sensibiliser les filles et femmes analphabètes sur la prévention contre les IST-SIDA.

Ces 157 séances organisées par les associations partenaires de mise en œuvre lors de la période octobre – décembre 2018, ont traité cinq volets essentiels :

- Le diagnostic des connaissances des filles et femmes bénéficiaires sur les IST-SIDA;
- La relation entre les autres IST et le VIH-SIDA;
- Les causes d'infection au VIH-SIDA;
- Les moyens de prévention du VIH;
- Comment se comporter avec les PVVIH à travers le counseling et l'orientation.

En effet, ces séances ont été très bénéfiques et attrayants pour l'ensemble des filles et femmes bénéficiaires et ont pu détecter plusieurs cas d'IST lors des consultations effectuées pour quelques femmes orientées.

Cependant, l'absence d'un système de référence et contre référence pour ces orientations, avec les établissements sanitaires surtout les centres référents, maintient la déperdition de l'information à leur propos et contribue à accroître le nombre des perdus de vue dans le système de prise en charge des cas diagnostiqués.

Résultats atteints :

4838 Filles et Femmes Analphabètes ont été sensibilisées dont 382 ont été orientées vers des consultations IST au niveau des centres de santé ou vers des associations thématiques.

Recommandations de l'axe 2 : VIH ET DEVELOPPEMENT

Au Maroc, il est estimé qu'environ 20 000 citoyens sont atteints du VIH dont 28% ne connaissent pas leur statut sérologique. Un total de 990 nouvelles infections sont enregistrées chaque année. Le nombre de décès s'élève à 480 par an, selon le ministère de la Santé. Le virus touche de plus en plus de jeunes et de femmes mariées qui sont le plus souvent victimes de l'infidélité de leurs époux. C'est dire que le danger est omniprésent, en dépit de tout ce qui a été fait jusqu'à présent. Cibler les populations clés à fort risque de contracter le VIH/Sida a constitué depuis une vingtaine d'années le nerf de la guerre de du DAS santé de l'AMSED. Toutefois, se doter d'une vision plus holistique qui cerne l'ensemble de la population générale avec une approche préventive permettrait d'atteindre des résultats probants à long terme. En effet, investir dans l'éducation et l'information de la population générale et principalement les jeunes permettrait de prévenir la transmission des IST et VIH/Sida à travers l'adoption de comportements préventifs et sains. Afin d'agir durablement sur le changement de comportements, nous recommandons de :

- **Investir dans l'éducation sexuelle et reproductive des jeunes à travers la mise en place de programmes ciblant la population générale ;**
- **Elargir l'accompagnement de la population vers l'ensemble des régions du royaume afin de faire régner la culture d'éducation sexuelle et préventive.**
- **Elargir l'intervention de l'AMSED vers l'ensemble des régions du royaume afin de faire régner la culture d'éducation sexuelle et préventive ;**

- Pousser l'acteur public à structurer le Programme National d'Alphabétisation afin de rationaliser les ressources financières et que les coûts investis pour la formation des Compétences Humaines soient bénéfiques à long terme ;
- Adopter l'approche de l'intégration des séances d'éducation des filles et femmes vulnérables dans son intégralité afin d'avoir résultats qualitatifs répondants aux exigences et aspirations de tous.



NOS INTERVENTIONS EN LIEN AVEC LE DAS RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL

PRINCIPALES REALISATIONS ENREGISTREES EN LIEN AVEC LA SANTE

a) Formation des formateurs « communication et techniques d'animation » :

L'objectif de cette activité est de renforcer les capacités communicationnelles des participant-es et leurs compétences d'animation

A l'issu de la formation des formateurs, dix-sept formations ont été dupliquées au niveau local par les participants lors desquelles une forte participation a été constatée. Cette formation a permis aux participant-es, d'identifier leurs propres lacunes qui pourraient affecter une bonne communication tout en identifiant les pistes d'amélioration.

Cette formation a permis aux participants d'aborder les différentes activités avec de nouveaux outils et techniques d'animation et de communication qui ont permis d'atteindre des résultats significatifs (exp. le nombre de malades récupérés est passé de 154 malades en septembre-octobre à 230 malades en novembre-décembre).

Des feedbacks positifs ont également été recensés des différents responsables des services de santé collaborant avec les ONG de proximité et de la population cible qui ont manifesté leur satisfaction louant les compétences des agents communautaires et éducatrices paires formées.

Apprentissage en vue de l'amélioration :

1. Nécessité de développer un toolkit rassemblant l'ensemble des modules de formation alloués permettant d'aider les organisations partenaires de l'AMSED à promouvoir le développement des techniques d'animation et de communication au service des communautés.
2. Mener les formations localement pour permettre aux participants et participantes principalement les femmes et les jeunes d'y participer le jour et de rentrer chez eux le soir.

Résultats atteints :

17 formations ont été déployées au niveau local par les participant/es au profit des membres des ONG de proximité

Les participant/es ont adopté la technique d'animation participative lors de la réalisation des activités d'éducation et sensibilisation.

Les participant/es utilisent des techniques de persuasion neutres lors des sorties réalisées sur terrain auprès des populations cibles

Les participant/es ont développé le body langage comme élément essentiel à maîtriser dans la communication.

b) Formation sur le suivi et évaluation des projets de développement

Cette activité a un **double objectif**, 1) combler les lacunes entravant le bon suivi et évaluation des performances et des données collectées dans le cadre des projets menés par les associations partenaires, et 2) mettre en place un système de suivi et d'évaluation opérationnel, claire, simple et performant, que çà soit en termes d'outils ou de processus représentait le résultat escompté de cet atelier.

Le processus de suivi évaluation et les outils du système de supervision sur le terrain ont été élaborés et adoptés par les associations partenaires œuvrant dans le domaine du VIH participants.

Les sessions de formation et de renforcement des capacités des équipes des associations partenaires de l'AMESD permettent de valoriser et de renforcer les liens entre l'AMESD et ses partenaires et de partager avec eux les expériences et les bonnes pratiques.

Les informations et les concepts partagés lors de cette formation sont basés sur le processus de la gestion axé sur les résultats (GAR), méthode de planification employée pour améliorer l'efficacité et les pratiques relatives à la reddition des comptes en matière de gestion des projets et des organisations.

Résultats atteints :

Les participants ont assimilé les concepts et les composantes du suivi-évaluation des projets de développement.

Les participants se sont approprié les outils de suivi-évaluation des projets liés au VIH/Sida.

TEMOIGNAGE D'UNE EDUCATRICE PAIRE

« LE FAIT DE DIRE A MA FAMILLE ET MES AMI(E)S QUE J'AI UNE FORMATION OU UNE REUNION SUR RABAT EST UNE VALORISATION POUR MOI ET ÇA ME DONNE UNE SENSATION QUE JE SUIS UNE PERSONNE IMPORTANTE ET QUE J'AI UN ROLE DANS LA SOCIETE »

c) Activité formation des animatrices des séances de prévention contre les IST-SIDA des Filles et Femmes Analphabètes :

L'objectif de cette activité est de renforcer les capacités des animatrices et animateurs des cours d'alphabétisation sur l'intégration des approches Droit et Genre dans la lutte contre le VIH.

Ces animatrices ont été sélectionnées au niveau de quatre localités dans les quatre régions cibles du projet ; 45 à Sebt El Guerdane et Oulad Teima au niveau de la province de Taroudant, de la région de Souss Massa ; 47 à Béni Mellal au niveau de la région de Béni Mellal Khénifra ; 25 à Ouarzazate au niveau de la région Daraâ Tafilalt et 25 à Larache au niveau de la région de Tanger Tétouan El Hoceïma.

Ces formations se sont étalées sur deux jours et animées par les chargées de projets au niveau des associations partenaires du projet, initialement formées sur le même thème en 2015. Les objectifs assignés à ces formations sont :

- Doter les animateurs d'outils pratiques destinés à faciliter l'intégration de l'approche genre et droits humains dans la prévention contre le VIH/sida ;
- Renforcer les capacités de ces animatrices en matière de la santé sexuelle et reproductive pour mener à bien les séances de prévention auprès des femmes et filles analphabètes.

Grâce à ces formations les associations partenaires ont pu développer une expertise de ses chargés de projets dans l'animation des ateliers liés à cette thématique depuis le SIDACTION 2014.

Par ailleurs, les deux approches Droits Humains et Genre et leurs liens avec la lutte contre le VIH-SIDA ont été vulgarisées au moins dans l'entourage de 15 associations locales dans les quatre régions chose qui devra faire l'objet d'un investissement de capitalisation pour dupliquer la même expérience dans d'autres régions et l'approfondir vers l'exploitation pratique des connaissances, savoirs et outils acquis et développés lors de ces formations.

Résultats atteints

142 animatrices/animateurs dont 129 sont des femmes ont été formées sur « l'intégration des approches Droit et Genre dans la lutte contre le VIH-SIDA ».

Néanmoins, le nombre des bénéficiaires formés reste insuffisant par rapport au nombre total des animatrices et animateurs des cours d'alphabétisation dans les quatre régions ciblées par le projet. Et tant que le Programme National d'Alphabétisation n'est pas structuré de telle façon à stabiliser ses animatrices et animateurs des cours d'alphabétisation, le besoin de cadrer et former les nouvelles et nouveaux recrues sur l'ensemble des thèmes liés à leurs fonctions et tâches que çà soit lors de ces cours ou bien lors de l'animation des séances de prévention contre les IST-SIDA.

d) Visites d'appui aux associations partenaires tuberculose et VIH :

L'**objectif** des visites est d'appuyer et de renforcer les capacités des associations partenaires pour améliorer la gestion de leurs projets de développement.

Les visites d'appui sont menées afin de renforcer les capacités des tissus associatifs locaux et de rehausser leur intervention au niveau professionnel. Les visites ambitionnent également l'accompagnement de la dynamique associative marocaine en dotant les acteurs associatifs intervenant dans la lutte contre le VIH et la tuberculose de connaissances et d'outils à même de renforcer leur rôle d'acteurs de développement et de force de proposition.

Les visites sont assujetties à un processus en quatre étapes :

i) Identification des besoins des associations partenaires en matière de renforcement des capacités ; ii) Elaboration des plans de renforcement des capacités des associations ; iii) Mise en œuvre des plans de renforcement des capacités ; iv) Suivi et évaluation des plans mis en œuvre.

Une évaluation à mi-parcours, menée en interne, a révélé que le coaching de proximité des associations partenaires a permis de rehausser la qualité de leurs interventions et d'améliorer la gestion de leurs projets de développement. Il convient de noter, toutefois, que doter les associations des connaissances et des outils nécessaires pour la contribution à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques sociales demeure le principal objectif tracé pour l'année 2019-2020. Ceci permettra de passer au niveau supérieur de renforcement des capacités.

Ainsi, les visites d'appui qui seront menées en 2019-2020 viseront : i) l'amélioration de la gouvernance des associations, ii) la gestion axée sur les résultats pour améliorer l'impact des projets sur les populations cibles, iii) la sensibilisation à l'importance d'une bonne gestion des risques, iv) le renforcement de l'action sociale des associations pour une participation meilleure dans le développement du pays.

Résultats atteints :

30 visites d'appui ont été organisées au profit des associations partenaires VIH et tuberculose

Les capacités de 17 associations partenaires sont renforcées en matière de gestion des projets de développement

Résultats escomptés en 2019-2020 :

17 associations contribuent à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques sociales

e) Visites de coaching et d'échange entre les OSC œuvrant dans le domaine de la santé :

Ces visites ont pour **objectif** de favoriser l'échange, le partage et la mise en réseau entre les organisations de la société civile.

Les visites de coaching, à l'image des visites d'appui organisées aux associations de lutte contre le VIH et la tuberculose, sont assujetties à un processus en cinq étapes :

1. Identification des associations à vocation sanitaire en se basant sur la base de données nationales disponibles au niveau de l'AMSED ;
2. Identification des besoins des associations sélectionnées en matière de coaching en réalisant un diagnostic participatif des besoins matérialisé par l'adoption d'un questionnaire développé mettant l'accent sur les acquis et les points à améliorer de chaque association ;
3. Elaboration des plans de coaching conjointement avec les associations sélectionnées ;
4. Mise en œuvre des plans de coaching par l'AMSED et d'autres associations favorisant l'échange d'expériences ;
5. Suivi et évaluation des plans mis en œuvre et des actions entreprises et partage des résultats de l'évaluation avec les associations.

Les visites de coaching et d'échange ont été réalisées, durant l'année, dans 09 régions du Maroc avec la participation de 95 participants et participantes. Favorisant l'échange des expériences et le partage, ces visites ont été l'occasion pour l'AMSED et les associations de cerner les différentes interventions des associations et les approches adoptées qui diffèrent d'une région à l'autre tenant compte des spécificités de chacune.

Il est à noter que 07 associations coachées sur 10 ont bénéficié pleinement des acquis des visites réalisées en développant leurs propres manuels de procédures ou leur plan stratégique. Ces initiatives ont permis de participer à la professionnalisation de ces associations qui contribuent à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques sociales.

Les associations partenaires coachées ont salué l'initiative, considérée comme première expérience nationale favorisant l'échange, le partage et le coaching personnalisé. Celle-ci a permis d'apporter un appui rapproché, de créer une dynamique et une mise en réseau entre les associations à vocation sanitaire et de décentraliser les activités.

Résultats atteints :

12 visites de coaching et d'échange ont été menées au profit des OSC œuvrant dans le domaine de la santé

10 associations à vocation sanitaire ont participé aux visites de coaching et d'échange organisées

05 associations accompagnées pour l'élaboration du manuel de procédures des opérations administratives et financières adoptent des procédures claires et transparentes dans leur gestion

01 association accompagnée en matière de planification stratégique a développé, produit et opérationnalisé son plan stratégique

01 association accompagnée pour l'instauration de son système de suivi et évaluation a adopté et opérationnalisé les outils partagés

PRINCIPALES REALISATIONS ENREGISTREES EN LIEN AVEC LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ASSOCIATIONS ET LA DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

Un effort particulier a été placé, cette année, sur le plaidoyer et le renforcement des capacités de la société civile afin de constituer un véritable pouvoir de proposition pour influencer les politiques publiques, et contribuer à la gouvernance participative de la chose publique. Dans ce sens, l'année 2018 est marquée par l'organisation de plusieurs activités qui ont atteint les résultats suivants.

a) En interne, les capacités organisationnelles et techniques d'AMSED sont renforcées :

En 2018 AMSED a renforcé son rôle d'association intermédiaire qui assure une intermédiation **institutionnalisée** entre les associations, d'une part, et les acteurs publics et les partenaires techniques et financiers, d'autre part. Dans ce cadre le chantier de travail en interne a ciblé les éléments suivants :

1. **Le système institutionnel de suivi-évaluation d'AMSED** a été développé et mis en œuvre. Un chargé de suivi évaluation est nommé au sein de l'association, il assure l'enregistrement des données, leur vérification et le suivi des indicateurs.
2. **L'élaboration d'un plan stratégique de l'AMSED** : le processus participatif de réflexion sur le plan stratégique a démarré par une consultation des parties prenantes au moyen d'interviews avec des personnes physiques et des questionnaires aux institutions. L'équipe opérationnelle, les membres du conseil d'AMSED et des associations partenaires ainsi que des représentants des populations bénéficiaires des programmes de l'AMSED se sont exprimés sur les résultats du diagnostic et sur les grandes orientations et objectifs stratégiques pour 2019 - 2021.
3. **La communication institutionnelle et l'image de marque d'AMSED** : AMSED a développé un plan de communication grâce auquel AMSED est devenue plus présente dans les médias et les réseaux sociaux. Elle communique mieux autour de ses activités et réalise plus de visibilité, en particulier sa page Facebook devient de plus en plus active et plus visitée ; en outre il a été constaté une couverture médiatique plus importante des activités organisées par AMSED dans le cadre de ce programme.
4. **Le développement du site web** : Le site web de l'Association est repris avec une nouvelle maquette et un contenu actualisé. La page www.amsed.ma sera mise en ligne début de l'année 2019.
5. **La mise à niveau du centre de formation d'AMSED pour le développement des capacités des OSCs**: La réorganisation du centre de formation est conçue dans le sens de répondre aux exigences nouvelles en matière de formation des cadres associatifs et de renforcement institutionnel des organisations de la société civile marocaine. A l'occasion, AMSED est accompagné par un bureau de consulting pour approfondir, affiner la réflexion en matière de conception du centre, sa mission et sa vision, les services offerts, son mode de fonctionnement, son organigramme, la stratégie d'investissement, de partenariat et de recouvrement des coûts (Business Plan). La mise à niveau de ce centre est basée sur les éléments suivants :
 - La capitalisation de l'expertise d'AMSED dans le domaine de renforcement des capacités des OSCs (les réalisations et les acquis de l'AMSED en matière de formation et d'accompagnement du tissu associatif national au niveau institutionnel, organisationnel et technique);

- Le positionnement comme un centre d'excellence national en matière de formation et de renforcement des compétences des ONG locales permettant ainsi de se distinguer comme opérateur de formation et comme référence sur le marché national et même africain ;
- L'analyse et l'étude de l'environnement externe à travers la consultation des autres experts dans le domaine de renforcement des capacités ;
- Le benchmarking par rapport aux expériences dans le monde.

b) Un système d'accréditation des OSCs est en construction :

Ce Système d'accréditation adapté aux associations marocaines s'inscrit dans la vision d'AMSED qui se positionne en tant que future centre de référence et organisation d'intermédiation pour le développement, appelé à développer des relations de partenariat durables avec les associations locales. L'objectif de la démarche est d'évaluer les capacités des associations partenaires d'AMSED dans le cadre de ce programme et d'autre, selon une série de normes, de critères et d'indicateurs appliqués à un nombre déterminé de domaines, tels que la gouvernance, la planification stratégique, la gestion de programme, la gestion financière, la gestion des ressources humaines, le plaidoyer, le partenariat, le réseautage, le suivi - évaluation, etc.

La construction de ce système suit trois grandes étapes :

- La réflexion collective, animée par un expert, pour le cadrage de l'idée d'accréditer (ou certifier) une association (sens), sa justification (question de légitimité), et ses finalités (motivations pour une association pour adhérer au processus) ;
- La réflexion participative et ouvertes avec les associations partenaires de l'AMSED pour identifier les besoins et les attentes des associations par rapport ce système ;
- La préparation technique et la validation des référentiels et des normes du système avec les associations partenaires de l'AMSED.

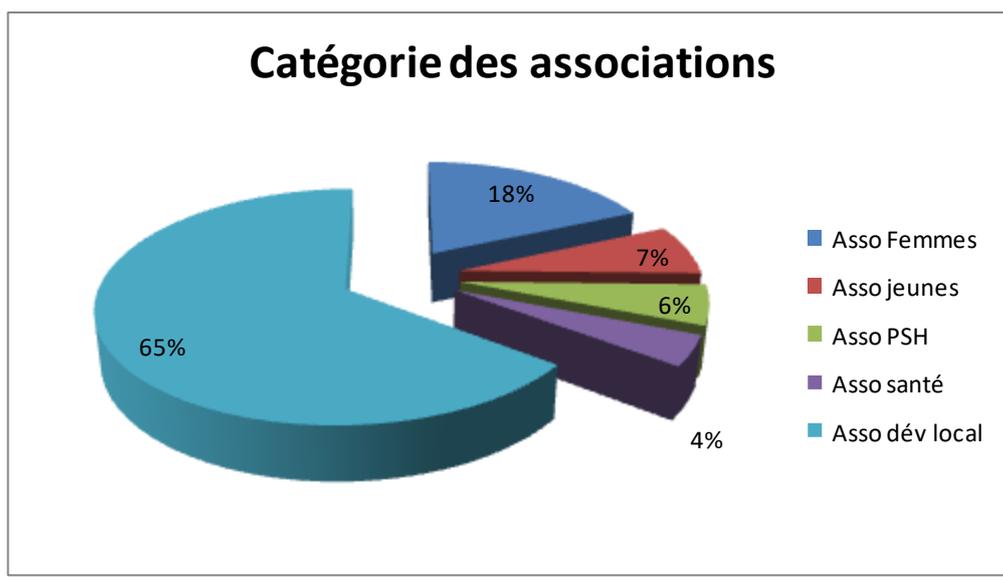
Cette démarche de construction collective est bien avancée est sera conclue au début de l'année 2019.

c) Le développement des capacités des OSCs en plaidoyer est en marche :

Mobilisation des associations

Une quarantaine d'associations dans les deux régions Rabat-Salé-Kénitra et Casablanca-Settat sont mobilisées pour faire partie du programme de renforcement des capacités des OSC au Maroc, appuyé par l'USAID et Counterpart Int. Dans un premier temps un appel à manifestation d'intérêt a été lancé suivi de rencontres d'information et de communication autour de l'appel et du programme à Rabat et dans d'autres sites dans les régions.

Au total 71 demandes d'adhésion au programme ont été reçues. Les associations soumissionnaires sont réparties selon les thématiques d'intervention suivantes :



L'analyse des dossiers de soumissions a permis de se faire une idée déjà sur les caractéristiques des associations en général, d'enrichir notre connaissance et d'avoir une image assez précise sur les besoins et les enjeux liés à la participation des associations aux mécanismes de la démocratie participative.

Renforcement des capacités des associations sélectionnées selon une démarche participative

Le processus de renforcement des capacités est basé sur le diagnostic organisationnel (DO) des associations selon une méthodologie standard appliquée dans les programmes financés par l'USAID. Les séances d'auto-diagnostic sont animées par une personne indépendante et doit inclure une bonne représentation des membres et salariés de l'association. L'innovation consiste à former des évaluateurs pairs parmi les associations partenaires pour conduire les séances de diagnostic ce qui offre à ces volontaires une opportunité d'apprentissage sur le tas mais aussi à AMSED de couvrir l'ensemble des associations en un temps raisonnable.

Cette formation a été conçue de façon à ce que les évaluateurs pairs soient en mesure de:

- Décrire l'objet de la mission de l'OD en tant qu'approche du développement organisationnel (DO) axée sur la durabilité ;
- Expliquer l'approche du DO en tant qu'approche d'auto-évaluation ;
- Présenter et expliquer l'outil d'évaluation dans ses moindres détails ;
- Exécuter son rôle de facilitateur pendant l'évaluation
- Etablir un rapport sur le diagnostic organisationnel de l'association.

Cette approche a été bien appréciée par les évaluateurs et les associations diagnostiquées. Les évaluateurs pairs ont confirmé la pertinence de cette façon d'opérer et ont déclaré que leur participation à l'évaluation organisationnelle des associations était une opportunité d'apprentissage efficace pour eux. « Personnellement mon adhésion à cette démarche m'a permis de me renforcer par la mutualisation des savoirs et savoir-faires de l'équipe de l'AMSED et les cadres des associations partenaires »-Ahmed EL HAKOUR, évaluateur pair, Association Mouvement Twiza.

A l'issue de la formation, les évaluateurs avec les membres de l'équipe ont procédé aux opérations de diagnostic selon un plan de visites préalablement élaboré en concertation avec 36 associations. Ce diagnostic a couvert d'une manière systématique les domaines suivants :

- ✓ La gouvernance et la planification stratégique ;
- ✓ La gestion des programmes et le contrôle de la qualité ;
- ✓ La gestion administrative et financière ;
- ✓ La levée de fonds ;
- ✓ La gestion des ressources humaines ;
- ✓ Le partenariat et la stratégie de communication.

Ce travail a permis aux associations de prendre du recul par rapport leurs activités quotidiennes pour évaluer l'état organisationnel de l'association et faire des propositions afin d'améliorer le fonctionnement de leur organisation et l'efficacité des activités qu'elle entreprend.

Elaboration d'un plan de renforcement de capacités pour les associations partenaires

Se basant sur les rapports des équipes d'évaluation, AMSED a mis en place un plan de renforcement qu'elle a validé en atelier avec tous les participants au processus du DO. Ce plan de renforcement de capacités répondrait aux besoins identifiés par les associations qui ont été réparties en deux catégories selon les scores reçus par l'évaluation : 1) les associations qui ont besoin de formations et 2) les associations qui ont besoin d'accompagnement et de visites de coaching.

Organisation de la première formation

Cette formation destinée à toutes les associations partenaires comme assise et point de départ du projet, marqué par le séminaire de lancement, organisé d'ailleurs sous le slogan « **Les associations levier de la participation citoyenne** ». Elle avait pour objectif de présenter le cadre référentiel du suivi et évaluation des politiques publiques. Le contenu de la formation a abordé les deux concepts (plaidoyer et suivi –évaluation) à travers deux valeurs essentielles que sont la transparence et la participation et qui ont été actées dans la constitution de 2011 et les lois organiques qui en ont découlé en s'arrêtant sur les textes régissant l'accès à l'information, l'organisations des collectivités territoriales dans le cadre de la régionalisation avancée, les pétitions et les motions législatives et l'institutionnalisation du principe de la participation en tant qu'enjeu démocratique.

Apprentissage de l'activité : cette formation devrait être suivie et complétée logiquement par deux modules techniques : 1) Pétitions et 2) Plaidoyer.

NOS INTERVENTIONS EN LIEN AVEC LE PLAIDOYER

PRINCIPALES REALISATIONS ENREGISTREES

a) Renforcement du système de santé communautaire au Maroc

Afin d'initier le dialogue sociétal sur une stratégie nationale pour le renforcement du système de santé communautaire au Maroc, les modalités de sa mise en œuvre et la contribution des différents acteurs, l'AMSED a lancé en 2017 un chantier visant à asseoir des plateformes d'échange et de partage entre les organisations de la société civile et les départements ministériels qui s'inscrivent dans le cadre du lancement d'un long processus consultatif de plaidoyer.

Ces plateformes d'échange prennent forme, entre autres, d'une rencontre nationale qui s'organise annuellement rassemblant l'ensemble des acteurs clés œuvrant dans le domaine de la santé laissant place au partage d'expériences, au benchmark international et au débat constructif.

En 2018, la rencontre organisée a permis de capitaliser sur les recommandations émises lors de la rencontre de 2017 et de poursuivre la réflexion et approfondir le débat sur le rôle de la société civile et des communautés dans le système de santé communautaire en complémentarité avec le rôle joué par l'acteur public.

A l'issue de cette rencontre, un comité représentatif de suivi des résultats des travaux de la rencontre a été créé. Il aura pour principal rôle de veiller à la mise en place et l'adoption des recommandations ressorties.

Également, un besoin de renforcement de la coordination et de la concertation entre les différents acteurs œuvrant dans le domaine de la santé a été décelée et une plateforme interactive virtuelle mise à la disposition de tous sera conçue et développée pour servir d'espace de débat et de concertation sur les questions liées à la santé.

b) Plaidoyer pour la réforme du cadre juridique des associations

Durant cette année, AMSED a développé, en collaboration avec quatre autres associations intermédiaires d'appui(ISO) et l'appui de l'ICNL, une stratégie de plaidoyer avec un plan d'action, des activités ciblées et un plan de communication. Cette stratégie a visé de faire des propositions incorporant la perspective des organisations de la société civile en vue de réformer les lois réglementant les aspects suivants : 1) organisation des consultations publiques ; 2) droit d'association ; 3) finances et fiscalité des associations ; et 4) collecte de dons auprès du public.

La mise en œuvre de cette stratégie s'est appuyée sur les éléments forts suivants :

- Le renforcement de capacités par la formation sur la thématique du plaidoyer dans cinq régions pour FÉDÉRER, FORMER ET ENGAGER les associations membres de la dynamique ;
- Le leadership de l'AMSED qui a assuré le rôle de coordination et de suivi ;
- La création d'un mécanisme de suivi, incluant les cinq ISO au niveau décisionnel, qui se réunit régulièrement et chaque fois qu'il est nécessaire ;
- La diversité des membres et de leurs perspectives et domaines d'intérêt : les femmes, les jeunes, le handicap, et le renforcement des capacités en général ;

- L'organisation des activités qui visent la sensibilisation du grand public et des activités qui influencent les décideurs « des séminaires, tables rondes, conférences de presses, diffusion des communiqués de presse ;
- Le lobbying : Une forte présence au sein du parlement pour présenter le mémorandum et influencer les parlementaires pendant la discussion du projet de loi de Finances 2019 ;
- Un accompagnement technique d'ICNL pour comparer nos propositions avec les conventions internationales ratifiées par le Maroc et s'inspirer des bonnes pratiques au niveau international.

Dans le cadre de la mise en œuvre de cette stratégie de plaidoyer pour la réforme du cadre juridique des associations, plusieurs activités ont été organisées :

- 1) Formation de mise à niveau des cinq ISOs¹ sur la loi des associations et le bénévolat et la duplication de cette formation dans quatre régions ;
- 2) Organisation d'un Atelier sur la loi des associations et dahir 1958 dans le cadre de la conférence sur **La participation citoyenne à la prise de décision** afin de mener une réflexion en commun avec les associations et les acteurs étatiques concernés ;
- 3) Organisation d'une rencontre nationale sous thème : le système financier et fiscal des associations et des organisations de la société civile comme levier pour la consolidation de la démocratie participative ;
- 4) Tenue d'une conférence de presse pour présenter le mémorandum relatif à la réforme du volet fiscal des associations dans le cadre du projet de loi de finance 2019. Cette activité a été marquée par la présentation des témoignages des associations sur la thématique avec une forte présence des médias et des journalistes ;
- 5) Conduite d'une campagne de plaidoyer au niveau national en coordination avec les cinq associations partenaires du programme de l'USAID. Plusieurs réunions ont eu lieu avec les décideurs politiques pour présenter le document du mémorandum et mener une campagne de plaidoyer sur la réforme du volet fiscal et financier des associations dans le cadre du projet de loi de finance 2019. Ainsi, trois types de réunions ont été organisées : des réunions avec des membres du gouvernement, des réunions avec les groupes parlementaires et des réunions avec des groupes de conseillers de la deuxième chambre.
- 6) Organisation d'un séminaire national pour présenter deux memoranda de plaidoyer relatif à la réforme du « DAHIR 1958 » et la proposition d'une loi qui organiserait les consultations publiques au Maroc. Cet événement, qui a été marqué par la présence du ministre délégué auprès du chef du gouvernement chargé des Relations avec le Parlement et la société civile, porte-parole du gouvernement, a été aussi une occasion d'échanges et de concertation entre les acteurs étatiques, les ONG et les activistes de la société civile concernées, ce qui a permis de mener de nouvelles réflexions qui ont enrichie le document du mémorandum.

¹ AMSED, ACB, ALCI, A Ennakhil, Mountada Ezzahra

c) Renforcement des stratégies communautaires de plaidoyer et de communication des OSC

Le programme « Associations levier de la participation citoyenne » prévoit l'octroi d'une dizaine de petites subventions aux associations porteuses d'initiatives citoyennes au niveau territorial. L'objectif est de renforcer leurs capacités en matière de d'organisation, de conduite et d'évaluation des campagnes de plaidoyer.

Dans cette perspective, un appel à propositions a été lancé et 22 soumissions ont été reçues et examinées par l'équipe du programme. Le résultat de cet examen a montré une grande diversité dans la qualité :

- La catégorie A : comprend 5 initiatives finançables directement sous réserve de revoir la durée, sous-estimée pour la plupart, et de préciser quelques détails soulevés par la commission d'examen ;
- La catégorie B : Comprend 13 initiatives devant être revues et reformulées par les associations candidates pour une deuxième évaluation ;
- La catégorie C : Comprend 4 initiatives, de faibles qualités, refusées par le comité de sélection.

Les cinq initiatives de la catégorie A ont été retenues pour être financées en une première vague au début de l'année 2019. Cinq autres parmi la catégorie B suivront après revue et approbation. Le restant des associations seront invitées, si elles le désirent, à un atelier de formation sur la formulation des propositions de projets afin de les appuyer en la matière.

d) Rencontres entre les associations de droits des femmes marocaines et migrantes

L'objectif de ces rencontres est la création de mécanisme de coordination entre les associations de droits des femmes marocaines et migrantes afin de mener des actions de mobilisation pour la promotion des droits des femmes.

Il s'agit de donner aux participant/es lors de la rencontre une opportunité pour faire un bilan et une analyse du travail de mobilisation communautaire menés par les agents communautaires (visites à domicile, mapping des quartiers..., de déceler les bonnes pratiques accumulées tout long de cette expérience aussi bien que les contraintes et les défis affrontés. Ce partage a permis aux associations marocaines d'avoir plus de visibilité sur le terrain vu par les yeux de personnes qui ont vécu chaque jour de nouveaux challenges liés essentiellement à la non-stabilité des migrants et la dangerosité des sites visités.

La réunion a été également une occasion pour discuter les différents mécanismes de concertation et de coordination afin de faciliter le travail de coordination entre les deux types d'associations. L'association MRA Mobilising for Rights Associates était très partante et très motivée pour coordonner ce travail. L'objectif étant de garder une communication fluide et continue pour planifier une stratégie commune de promotion des droits des femmes surtout en matière de lutte contre les violences basées sur le genre.

Un certain nombre de recommandations formulées, nous citons :

- Avoir un réseau d'avocat, formés et impliqués, toujours disponible pour recevoir les plaintes de la population migrantes ;
- Faire un mapping des services afin de capitaliser les expériences réussies et de détecter les lacunes ;
- Faire un état de lieu des associations de droits des femmes, suivi de l'organisation d'une table ronde afin de définir le champ d'intervention de chacune et son rôle et de clôturer à la fin par une conférence d'échange et de partage ;
- Besoin d'intégration et d'implication des associations de femmes migrantes au niveau des différentes activités menées par les associations marocaines ;
- Un besoin d'élargir le champ de travail des projets liés à la migration aux zones rurales et auprès des élus ;

Bonnes pratiques !

Les rencontres entre les deux types des associations (marocaines et migrantes) contribuent à la promotion de l'intégration des migrants et de faciliter leur accès et leur compréhension des différentes procédures (administratives, juridiques...) liées à la gestion des associations ; Elles facilitent le transfert des bonnes pratiques et des informations utiles dont les nouvelles associations créées ont besoin ;

Recommandations !

- Passer le flambeau aux associations qui montrent un intérêt à ce type de projet afin de garantir le suivi de l'application de ces recommandations après l'achèvement du projet en absence d'un cadre aussi bien qu'un budget qui le permet ;
- Instaurer des mécanismes de coordination avec l'ensemble des associations qui accordent un intérêt à ce sujet pour assurer le scale-up des activités du projet. L'AMSED assurera le suivi de l'état de mise en œuvre de ces recommandations et veille à apporter l'appui approprié en adéquation avec ses champs d'expertise ;

Résultats atteints

Adhésion de quatre associations de droits des femmes migrantes et trois associations de droits des femmes marocaines.

Une rencontre sous le thème « Mécanismes de coordination et de synergie entre les associations des femmes Marocaines et les associations des femmes Migrantes au Maroc ».

NOS INTERVENTIONS EN LIEN AVEC DAS DROITS SOCIAUX ECONOMIQUES

PRINCIPALES REALISATIONS ENREGISTREES

L'année 2018 a coïncidé avec la clôture du projet « Tamkine migrants ». Le projet a été mené dans deux régions différentes à Rabat et à Oujda. Après analyse des résultats des activités qui ont été menées par l'équipe de l'AMSED en collaboration avec les partenaires du projet nous avons pu constater que le travail de mobilisation communautaire et de Mapping des quartiers, mené par les agents communautaires migrants a permis d'identifier 28 leaders au niveau d'Oujda et 8 leaders à Rabat-Salé et Témara et qui viennent s'ajouter à ceux identifiés l'année dernière, pour assurer le suivi des activités.

a) **Activité de sensibilisation aux droits des migrants**

L'objectif de cette activité est d'assurer la sensibilisation et information des migrants.

Les équipes de l'AMSED et avec l'appui des agents communautaires ont pu organiser des séances de sensibilisations qui ont porté sur plusieurs thématiques différentes (violence basée sur le genre, intégration des personnes migrantes, le bon voisinage, les valeurs de vivre ensemble dans les communautés...).Ainsi, des séances ont porté sur les démarches administratives à faire, que ce soit dans le cadre de l'inscription à l'état civil des nouveau-nés, la demande d'asile, les inscriptions aux formations professionnelles ou à la deuxième opération de régularisation, ainsi que les démarches pour renouveler la carte de séjour.

Ces séances ont été l'occasion pour faire connaissance entre les personnes migrantes, de partager des différentes problématiques et défis que recourt ces personnes quotidiennement en lien avec l'accès aux services, aux procédures de régularisation aussi bien qu'un moment de partage des bonnes pratiques qui facilitent l'intégration des personnes migrantes.

Résultats atteints :

20 séances organisées à Rabat avec 576 participant/es et 17 séances organisées à Oujda avec 290 participant/es

Ce partage a permis d'identifier plusieurs cas qui ont été référés aux services dont ils ont besoin. Les leaders et les agents communautaires ont joué un rôle éminent dans l'accompagnement de ces personnes, leur orientation et le suivi de leur cas de proximité. Nous citons l'exemple de personnes qui ont subi de la traite ou qui ont affronté une situation de stigmatisation ou de discrimination. Ces séances ont permis également d'identifier de potentiels leaders ou d'autre personnes qui porte un

intérêt pour la création d'une ONG locale au niveau de leur quartier et de pouvoir par la suite les accompagner dans ce sens.

Bonnes pratiques !

- La collaboration avec l'Entraide Nationale (EN) a permis de faciliter l'organisation des séances de sensibilisation et de leur donner plus d'importance et de visibilité. Le rôle de l'EN est incontournable pour tout acteur voulant travailler aujourd'hui et à future dans le cadre de l'intégration et accompagnement des migrants au Maroc ;
- Le suivi quotidien sur terrain de la situation de la population migrante a permis de détecter une large liste de problèmes et obstacles à l'accès des femmes aux différents services plus précisément ceux qui sont liés à la santé et qui n'auraient pas pu être détectés ;
- Le travail de mapping et de mobilisation communautaire a été réalisé par des agents communautaires migrants mieux connaissant du contexte de la population migrante, de leur besoin et spécificité. Leur contribution a permis de faciliter l'accès aux quartiers et aux différents rassemblements communautaires des migrants ;
- La réalisation des activités communautaires à proximité des sites de rassemblement des migrants et de leur foyer a permis de faciliter la mobilisation de la population ;
- La production du guide récapitulatif de l'ensemble des services nécessaires et utiles aux migrants (centre de santé, associations, centres de formation, ambassades...) qui a facilité la vie quotidienne des migrants en termes d'accès à ces services ;
- L'appui économique sous forme de paniers alimentaires qui a été accordé aux migrants à contribuer indirectement à la mobilisation de la population autour des activités de sensibilisation ou des activités interculturelles organisées dans le cadre du projet ;

Recommandations !

- Mobiliser et responsabiliser les différents départements ministériels pour mutualiser leurs efforts et agir ensemble dans de futurs projets liés à la migration quand tenue de son caractère multidisciplinaire ;
- Elaborer une Baseline qui définit des indicateurs permettant de mesurer l'évolution et le changement au niveau des quartiers (la discrimination ou l'acceptation des personnes migrantes, les épisodes de violence, l'accès aux services publics et associatives, l'accès à l'emploi...) afin de mieux suivre la concrétisation des objectifs du projet ;
- Mieux exploiter les données collectées au niveau du terrain (mapping des quartiers, visites à domiciles...) en travaillant en étroite collaboration avec les autorités locales, la municipalité, les services de santé ...et ce pour faciliter l'opération de référence des cas et de leur prise en charge par le service adéquat ;

CONCLUSION

L'année 2018 est une année de reprise. L'équipe des collaborateurs au bureau opérationnel reste stable, avec trois nouvelles recrues face à un seul départ. La cadence des activités est élevée et les résultats s'améliorent nettement. Les dettes de l'association se compriment et ses comptes sont de plus en plus assainis.

Parallèlement à la reprise des activités, AMSED a entamé une revue fondamentale des instances, mécanismes et outils de gouvernance de l'Association. Face aux difficultés vécues durant l'année 2017, une réforme s'imposait et devait toucher les statuts, la mission et la structuration du Conseil d'Administration, les règles d'éthiques et les politiques d'adhésion des membres.

A cet effet, des groupes de travail se sont constitués parmi les membres du Conseil et les membres de l'AG, ils ont préparé des amendements des statuts, une charte d'éthique et un mode de fonctionnement du Conseil d'Administration basé sur la création et la mise à contribution de commissions spécialisées permanentes. Les propositions seront soumises aux délibérations de l'AG de cette année. Vue la qualité de ce travail, il est permis de penser que ces changements auront un impact décisif sur l'évolution de l'Association.

Un autre chantier lancé en 2018 et dont le produit affectera positivement cette évolution est celui de la réflexion sur le plan stratégique. Un projet de plan couvrant la période 2019-2021 est finalisée et sera également présenté à l'AG pour validation définitive. La nouveauté de ce plan est qu'il recadre le métier de l'association, réintroduit l'éducation comme domaine d'activité et estime l'effort financier à consentir pour sa mise en œuvre.

Le professionnalisme de l'AMSED, accréditée auprès de Frontline-AIDS, UK, continue de susciter l'intérêt et la reconnaissance des instances nationales et internationales.

Le Conseil permanent de la Francophonie, réuni à Paris lors de sa 104ème session du 3 juillet 2018, a décidé d'octroyer à AMSED, une accréditation officielle lui permettant de bénéficier du statut de partenaire auprès de la Francophonie. Ce statut donne à notre association la possibilité d'être consultée par la Francophonie et d'être invitée ou de contribuer aux manifestations organisées par la Francophonie sur des questions d'intérêt mutuel.

Et pour clôturer l'année 2018, le 05 décembre, AMSED a eu l'honneur de recevoir le premier prix de la société civile au Maroc qui couronne son travail exceptionnel d'appui aux associations communautaires et au profit des populations vulnérables ou atteintes de tuberculose. Que ces associations ainsi que nos partenaires et collaborateurs, trouvent ici le témoignage de notre reconnaissance et notre sincère gratitude.

ANNEXE I : LISTE DES ABREVIATIONS

AMSED	Association Marocaine de Solidarité et de développement
AGO	Assemblée générale ordinaire
AFI	Associations focale intermédiaires
ALCS	Association de Lutte Contre le Sida
AMAM	Association Marocaine pour un Avenir Meilleur
CA	Conseil d'Administration
CDTMR	Centre de Diagnostic des Maladies Respiratoires
CPI	Counterpart International
CCM	Comité de Coordination Maroc (Sida et Tuberculose)
CMV	Collectif Marocain de Volontariat
CS	Centre de Santé
CSSP	Civil Society Strengthening Program
DELM	Direction d'épidémiologie et de lutte contre les maladies
FAPS	Fonds d'Appui aux Projets SIDA
HSH	Hommes ayant des relations Sexuelles avec des Hommes
IEPECAG	Instance équité parité égalité des chances et approche genre
ICNL	Centre international pour les lois des organisations à but non lucratif
IF	Identifiant Fiscal
IST	Infection Sexuellement Transmissibles
ISO	Intermédiaire Support Organisation
JFFV	Jeunes filles et femmes vulnérables
MAD	MoroccanDirhams
MDR	Malades multirésistants au traitement
MdM	Médecin du Monde

MS2	Maroc Solidarité médicosociale
MST	Maladies Sexuellement Transmissibles
OING	Organisation internationale non gouvernementale
ONG	Organisation non gouvernementale
OPALS	Organisation panafricaine de lutte contre le sida
OSC	Organisation de la Société Civile
UE	Union européenne
UGFM	Unité de Gestion du Fonds Mondial
UGPRSS	Unité de gestion du programme de renforcement du système de santé
USAID	United States Agency for International Development
PAC	Plan d'action communal
PEC	Prise en charge
PMO	Partenaire de Mise en Œuvre
PS	Professionnelles de sexe
PTME	Protection de la transmission mère enfant
PVVIH	Personnes vivant avec le VIH
RH	Ressources humaines
RdC	Renforcement de Capacités
RSS	Renforcement du système de santé
SMR	Service des maladies respiratoires
SSR	Sous sous-réциpiendaire
TB	Tuberculose
TDR	Termes de référence

ANNEXE II : ORGANIGRAMME

